

CONSEIL D'ECOLE DU 3ème TRIMESTRE

En date du mardi 16 juin 2026

Personnes présentes :

- **Les enseignants** : M MURAT, Mme GASNIER, Mme BECHAMEIL, Mme BOUTET, Mme ORVAIN, Mme MORTESSAGNE, Mme LYRAUD, Mme DUPRE, Mme Di COSTA (AESH)
- **Le Maire et les élus** : M LEMASSON, adjoint au Maire
Mme MIMPONTEL, élue municipale
Mme SANTANA responsable du service Jeunesse/Affaires scolaires-Périscolaires
- **DDEN** : Mme GIRY
- **Les parents d'élèves titulaires** : M BURGER, Mme GIROIR, Mme DECHAUX-BEAUME, Mme BOULESTEIX, M WEBER, Mme MOUGAS, Mme SCHOENECKER,

Personnes excusées :

- Mme WOLF, Inspectrice de l'Education Nationale HV3
- M DARBON, maire de la commune
- M GILLIE psychologue scolaire
- Mme MASSON, enseignante
- Mme GEORGES, enseignante
- M BRUNEAU, représentant des parents d'élèves
- Mme AUCLAIR, représentante des parents d'élèves
- Mme LAPLAUD, représentante des parents d'élèves
- Mme DESCHAMPS, représentante des parents d'élèves (suppléante)

Secrétaire de séance : Mme MORTESSAGNE (enseignante)

Ordre du jour :

- 1-Bilan du projet d'école et des activités de l'année
- 2-Liaison GS/CP et CM2/6ème
- 3-Bilan de la coopérative scolaire et des actions passées et à venir de l'APE
- 4-Préparation de la rentrée (effectifs, organisation pédagogique)
- 5-Eléction des RPE
- 6-Présentation du protocole de santé mentale
- 7-Informations et questions diverses

Début de séance : 18h00

La directrice remercie les participants de leur présence à ce dernier conseil de l'année.

Il est précisé qu'il y a eu des questions transmises par les représentants des parents d'élèves. Elles seront traitées au fur et à mesure du conseil quand les points abordés le permettent ou lors du dernier point.

1-Bilan du projet d'école et des activités de l'année 2025-2026 :

Point sur l'ensemble des actions (sorties, interventions, projets) menées dans l'école en lien avec les programmes et le projet d'école.

❖ Dans le cadre du parcours éducatif de santé des élèves

activités/projets	classes concernées	dates	compétences travaillées
<u>Education physique et sportive</u>			
Natation l'Aquanoblat	Les 10 classes de l'école	10 séances pour chaque classe. Au 1 ^{er} et au 3 ^{ème} trimestre	Se déplacer dans l'eau sans mettre les pieds au sol ou s'aider du bord du bassin sur 15 mètres et mettre la tête dans l'eau pour expirer révèlent un premier degré de maîtrise du savoir nager.
Rencontres USEP	Les 10 classes de l'école	Selon les classes et les activités	Participer à des rencontres sportives inter-écoles et pratiquer des activités nouvelles
Intervention badminton	Mme Boutet Mme Lyraud	Période 2 le mardi après-midi	Conduire et maîtriser un affrontement duel, travailler les compétences spécifiques à la discipline.
Intervenant Judo	Mme Masson Mme Gasnier M Murat	Période 2 le mardi après-midi	Conduire et maîtriser un affrontement duel, travailler les compétences spécifiques à la discipline.
Intervenant Judo	Mme Desroches Mme Dupré Mme Boutet M Caujolle Mme Mortessagne Mme Orvain	Période 4 le mardi ou le jeudi matin	Conduire et maîtriser un affrontement duel, travailler les compétences spécifiques à la discipline.
Intervenant Kayak/VTT	Mme Mortessagne	5 séances en Avril/mai	Savoir rouler. Adapter des déplacements à des milieux variés.
<u>Le numérique</u>			
Service sanitaire Intervention d'étudiants dans	Mme Orvain Mme Gasnier M Murat Mme Mortessagne Mme Lyraud Mme Desroches	1 intervention par classe Sur le thème des écrans	Avoir une utilisation raisonnée et raisonnable des écrans.

le domaine de la santé	M Caujolle		
------------------------	------------	--	--

❖ Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle :

activités/projets	classes concernées	dates	compétences travaillées
<u>Education Musicale</u>			
Concert JMF	Toutes les classes de Gay Lussac	23 février 26 5 juin 26	Développer sa sensibilité artistique, son esprit critique. S'enrichir de différents styles musicaux.
<u>Les arts visuels :</u>			
Ecole et cinéma	Mme Orvain Mme Mortessagne Mme Dupré Mme Desroches Mme Gasnier Mme Masson Mme Lyraud	Trois séances par an et par classe	Se construire une culture cinématographique.
Visite du Moulin du Got	Classes de Pressemane et de Mme Georges	9 et 17 octobre	Rencontrer et travailler sur de véritables œuvres.
Projet Théa	Mme Gasnier	Dates des interventions non définies. Restitution 16 juin au centre Jean Gagnant	Acquérir des compétences dans le domaine du spectacle, travailler avec un professionnel du théâtre.
Projet Vannerie Intervention d'une vannière	Mme Lyraud Mme Mortessagne Mme Orvain Mme Boutet	Mars 2026	Découvrir et pratiquer un artisanat d'art : la vannerie.
Comédie Musicale	M.Caujolle	23 juin 2026	Interpréter des textes Développer sa sensibilité artistique

❖ Dans le cadre du parcours citoyen :

activités/projets	classes concernées	dates	compétences travaillées
Visite du Syded	Mme Boutet Mme Masson	5 février 2026	Acquérir un comportement éco-responsable par rapport aux déchets.
Prévention routière à vélo	Mme Desroches	2 mars 2026	Savoir se déplacer à vélo en sécurité.

Formation aux gestes qui sauvent	Mme Gasnier M Murat	2 avril 2026	Connaitre les numéros d'urgence et savoir quelles informations donner aux secours.
Programme Le voyage des Toi moi Nous	Mme Béchameil Mme Boutet Mmes Lyraud/Georges	Dates à déterminer	Développer les compétences psychosociales
Permis piéton Avec la Maif	Mme Boutet Mme Lyraud	Dates à déterminer	Connaitre et respecter les règles d'un piéton pour se déplacer en toute sécurité.
Permis internet avec la gendarmerie	Mme Desroches M Caujolle	Dates à déterminer	Savoir utiliser internet en sécurité.
Intervention de l'association « TSA'Iter et Cie »	Mme Orvain Mme Mortessagne Mme Masson Mme Desroches Mme Dupré Mme Lyraud Mme Boutet	13 et 15 janvier	Reconnaitre et respecter les différences notamment l'autisme.

❖ Dans le domaine de la langue :

activités/projets	classes concernées	dates	compétences travaillées
Participation au prix « je lis j'élis » Avec la bibliothèque municipale	Toutes les classes	Différentes selon les classes	Acquérir une culture littéraire et améliorer sa compréhension de lecture.
Semaine des langues Intervention des familles ou enseignants et élèves du lycée	Toutes les classes sauf les CM1 qui seront à Meschers	Différentes selon les classes	Valoriser le plurilinguisme, la diversité culturelle, l'enseignement en langues vivantes

❖ Dans le domaine des sciences et technologies

activités/projets	classes concernées	dates	compétences travaillées
Sortie Vulcania	Mme Desroches M Caujolle	26/05/26	Acquérir les différentes compétences attendues en CM2 sur le volcanisme.
Atelier LUSCI	Mme Orvain	24 avril 2026	Utiliser du matériel scientifique

Fac de Limoges	Mme Mortessagne Mme Georges Mme Boutet Mme Béchameil Mme Desroches		Avoir une démarche de scientifique
Intervention infirmière scolaire	Mme Orvain Mme Mortessagne Mme Desroches M Caujolle		Appréhender les changements du corps liés à la puberté.
Intervention Conseillers numériques de l'Escalier	Mme Desroches M Caujolle Mme Orvain Mme Mortessagne	2 séances par classe	Apprendre à se servir de l'outil numérique dans le cadre d'un projet.
Création d'un jardin partagé (Participation de Valentin Toussaert)	Mme Béchameil M Murat Mme Gasnier Mme Boutet		Connaitre les caractéristiques du monde du vivant. Connaitre les besoins vitaux des plantes, leur cycle de vie...
Séjour à Meschers	Mme Orvain Mme Mortessagne	Du 23 au 27/03	Approfondir ses connaissances sur le milieu marin. Acquérir des compétences du vivre ensemble,...
Brainball	Mme Gasnier Mme Boutet Mme Béchameil	20/03/26	Travailler une activité psychomotrice

❖ Dans le domaine du temps :

activités/projets	classes concernées	dates	compétences travaillées
Sortie à la grotte de Lascaux et parc du Thot	Mme Masson Mme Boutet M Murat Mme Gasnier Mme Dupré Mme Lyraud	Mai /juin selon les classes	Acquérir et approfondir les notions liées à l'étude de la préhistoire sur site et lors d'ateliers de reconstitution.

2-Liaison GS/CP et CM2/6ème

▪ Liaison GS/CP

- Les portes ouvertes de l'école Pressemane auront lieu pour les familles des GS jeudi 25 juin à 18h00
- Les élèves de GS viendront passer la matinée du lundi 29 juin avec les enseignants de CP et les élèves de CP iront en maternelle avec les enseignants de GS

- Un conseil des maîtres inter-cycles 1 et 2 a eu lieu entre les enseignants de GS et de CP pour la transmission des dossiers des futurs CP
- Liaison CM2/6ème
 - Les élèves de CM2 iront faire une journée d'immersion au collège Bernard Palissy le lundi 22 juin.
 - Un conseil école/collège aura lieu le mardi 23 juin pour la transmission des dossiers des futurs 6ème entre les enseignants de 6ème et de CM2.
 - La classe de Mme Desroches a fait un projet littérature avec une classe de 6ème.

3-Bilan de la coopérative scolaire et des actions passées et à venir de l'APE

- Bilan de la coopérative scolaire :
La coopérative a pour but de financer différents projets de l'école (sorties, spectacles, matériel, USEP,...)

Solde à la rentrée scolaire + 8623,52 €

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Frais bancaires	-40 €	Participation volontaire des familles	+2595 €
Cotisation USEP	-1461,34 €	Don association « Graines de Miaulétois »	+667 €
Cotisation OCCE	-572,50 €	Marché de Noël	+676,95 €
Sortie Maison de l'arbre juin 2025	-490 €	Vente de chocolats	+411,96 €
Achats activités pédagogiques	-918,25 €	Bénéfices ventes des photos scolaires	+1833,60€
Sortie Meschers (participation famille déduite)	-2300 €	Vide ta chambre	+654,50 €
Sorties Lascaux Thot	-1927,20 €	Tombola USEP	+650,50 €
Projet Vannerie	-1967,60 €	Versement association premières scènes (concert)	+213,76 €
JMF	-976 €		
Total dépenses	10652,49 €	Total recettes	7403,27€

Solde au 30 mai 2026 : 8488,22 €

Ce budget ne présente que les grosses dépenses et recettes de l'année. Les comptes de l'année scolaire ne seront arrêtés que le 30 septembre 2026 avec le bilan financier précis. Celui-ci sera consultable au bureau et validé par deux parents d'élèves.

- **L'association de parents d'élèves « Graines de Miaulétois »** a mené plusieurs actions cette année dans le but d'aider les écoles à financer leurs projets et de faire du lien social entre les familles.
Actions déjà réalisées : vente de goûters, vente de sapins, stand au marché de Noël, boum de la galette, vente de sacs, vente de plants
La fête de l'école de vendredi 19 juin à l'école Pressemagne/Georges Sand sera la dernière manifestation de l'année organisée par cette association.
L'association a reversé au mois de janvier 333 € à la maternelle et 667 € à l'élémentaire soit 1000 € pour les deux écoles.
L'équipe enseignante des deux écoles remercie l'association « Graines de Miaulétois » pour ce don et les actions menées qui permettent d'aider à financer des projets pédagogiques.

4- Préparation de la rentrée de septembre 2026 :

a. Effectifs prévisionnels :

CYCLE 2			CYCLE 3		
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Dispositif ULIS
33	36	31	44	44	12 +1
TOTAL : 202					

Nous n'avons pas toutes les inscriptions ou éventuelles radiations pour le moment.

b. Prévisions des compositions des classes (sous réserve de nouvelles inscriptions/radiations)

Classe de M MURAT	CP
Classe de Mme GASNIER	CP
Classe de Mme MASSON	CE1
Classe de Mme BOUTET	CE1/CE2
Classe de Mme LYRAUD	CE2
Classe de Mme ORVAIN	CM1
Classe de Mme MORTESSAGNE	CM1
Classe de Mme DESROCHES	CM2
Classe de M CAUJOLLE	CM2
Classe de Mme DUPRE	ULIS

Les listes nominatives des classes ne seront plus affichées sur les panneaux car nous n'en avons plus le droit : La loi relative à la protection des données personnelles interdit d'afficher les listes d'élèves sur les panneaux extérieurs. **L'affichage des listes scolaires constitue un traitement de données personnelles et doit en ce sens respecter le RGPD** (le règlement général de protection des données).

Les listes pourront être envoyées par mail le soir de la pré-rentrée sous réserve que la directrice ait pu avoir et saisir toutes les adresses mail. Sinon les listes seront connues le jour de la rentrée.

De plus le choix de la répartition des élèves dans une classe ou une autre est discuté en conseil des maîtres, les décisions ne sont pas prises au hasard.

Une question de parents concernait l'information de la classe pour les élèves de CE2 :

- **Si nouvelle séparation d'un groupe de niveau il y a (ex des CE2 cette année) : sera t-il possible de connaître le site de scolarisation en amont de la rentrée prochaine ?**

Nous ne pouvons pas prévenir les familles avant le conseil des maitres qui entérine la constitution des classes. Celui-ci a lieu le jour de la pré-rentrée. Si comme l'année dernière une panne informatique de la messagerie académique empêchait l'envoi des listes, les enseignants contacteront directement les familles des CE2.

c. Temps scolaire rentrée 2026 :

Pré-rentrée des enseignants	Lundi 31 août 2026
Rentrée scolaire des élèves	Mardi 1 ^{er} septembre 2026
Automne	Du vendredi 16 octobre 2026 Au dimanche 1 novembre 2026
Fêtes de fin d'année	Du vendredi 18 décembre 2026 Au dimanche 3 janvier 2027
Hiver	Du vendredi 12 février 2027 Au dimanche 28 février 2027
Printemps	Du vendredi 9 avril 2027 Au dimanche 25 avril 2027
Début des vacances d'été	Vendredi 2 juillet 2027

Les APC auront lieu : - pour Pressemagne le mardi et le vendredi de 8h15 à 8h45

-pour Gay Lussac le mardi et le vendredi de 8h20 à 8h50

e) Équipe pédagogique

L'équipe pédagogique reste inchangée exceptée l'enseignant(e) qui assurera la décharge de la direction.
L'équipe des AESH pour l'an prochain n'est pas encore connue.

5-Elections des Représentants de parents d'élèves :

Le vote par voie électronique constitue une modalité de vote pour l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école. Nous souhaiterions qu'il soit mis en place pour le scrutin de l'année scolaire 2026-2027 dans un but économique et écologique.

Deux conditions réglementaires sont nécessaires pour pouvoir le mettre en œuvre :

- Un contrat de sous-traitance devra être signé entre le DASEN et l'éditeur de l'application numérique
- Le conseil d'école doit être consulté

La municipalité a été consultée en amont, elle accepte de prendre en charge le financement.

6-Présentation du protocole de santé mentale

La santé mentale des élèves reste une priorité majeure pour le ministère de l'Éducation nationale. Dans le cadre de la Grande cause nationale 2026 et à la suite des Assises de 2025, l'engagement se poursuit pour renforcer la prévention et promouvoir le bien-être.

Chaque établissement doit se doter d'un protocole qui réunit l'ensemble de la communauté éducative et fait de la question de la santé mentale un objet de travail commun. Il formalise le rôle de chacun en fonction de son domaine d'expertise pour organiser l'action du repérage à la prise en charge des élèves en situation de souffrance psychique. Il précise également le circuit de communication, notamment envers les familles, et les règles de confidentialité.

Le protocole repose sur l'expertise des personnels sociaux et de santé (médecins, infirmiers, assistants de service social et psychologues de l'éducation nationale) qui assurent aux élèves un parcours de santé cohérent et la mise en œuvre de mesures appropriées.

Le protocole repose sur 5 niveaux :

- Repérer : Le repérage peut se faire par un autre élève, la famille ou les membres de l'équipe éducative : Plusieurs comportements ou actes peuvent être des signes de mal-être et de trouble psychique chez un élève : Exemples : baisse de résultats, problèmes d'attention et de concentration, changements d'humeur, retards, tristesse, agressivité envers soi-même ou les autres, élève qui parle de suicide dans une copie...
- Alerter les personnels sociaux et de santé de l'Inspection.
- Evaluer : À partir de l'alerte, la situation de l'élève est étudiée par une équipe ressource au sein de l'école, de la circonscription ou au centre médico-scolaire afin d'identifier précisément le problème rencontré par l'élève et les signes qui durent, qui se répètent ou se cumulent, d'évaluer la gravité de la situation puis de décider si une orientation vers un autre professionnel est nécessaire. L'équipe ressource est composée des personnels sociaux et de santé et peut être complétée par les autres personnels du RASED par exemple.
- Adresser : En fonction de la situation et de la disponibilité des personnels de santé de l'EN, l'équipe ressource peut décider, en accord avec l'élève et sa famille, d'une prise en charge en interne ou en externe, notamment par son médecin traitant.
- Suivre : Il ne s'agit pas d'un suivi médical mais plutôt d'un suivi de sa situation en termes d'attitude, de résultats scolaires, de relationnel, etc

7-Information et questions diverses

▪ Information

Un stage d'été aura lieu du 23 août au 27 août pour des élèves désignés du CE2 et CM1.

▪ Questions des familles

- **La réponse apportée au dernier conseil concernant le poids des cartables semble restreinte à une situation individuelle alors qu'elle concerne plus globalement de nombreux enfants. Peut-elle vraiment être prise en compte dans l'achat de fournitures scolaires plus légères pour la rentrée 2026 ?**

Il est de nouveau conseillé aux familles d'aller voir les enseignants concernés afin de régler le problème. Normalement les élèves n'ont besoin que de peu de matériel pour faire leurs devoirs.

- **Concernant lesdites fournitures, suite à des vols notamment en CE1 certains parents ont dû fournir à nouveau les fournitures manquantes. La question s'est alors concentrée sur l'ensemble fourni par l'école. Pouvez-vous communiquer à nouveau sur ce qui est fourni par l'école et la mairie et préciser si ce sont bien tous les enfants sans distinction qui ont reçu ces fournitures ?**

Un point va être fait en conseil des maîtres sur les listes de fournitures.

- **Quelles sont les actions mises en place pour respecter le décret du 1er juillet 2025 dans le cadre des fortes chaleurs ? Un agent vient-il de nouveau aérer l'école en amont ?**

Un Plan ministériel de gestion des vagues de chaleur est paru au bulletin officiel n° 22 du 28 mai 2026

Il y est préconisé des exemples d'adaptation de la rénovation des bâtiments scolaires à la fermeture des écoles. Ce plan est consultable à l'adresse suivante : <https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo22/MENG2614252C>

La municipalité a élaboré un protocole en cas de fermeture des écoles.

-De nombreux parents n'ont pas reçu le dernier compte rendu du conseil d'école. Est-il possible de le renvoyer (le joindre avec celui-ci par exemple) ?

Les deux comptes-rendus seront envoyés simultanément aux familles.

-Y-a-t-il eu des difficultés de communications entre l'école et les parents récemment ? Certains parents nous ont fait part de difficultés à joindre l'école par téléphone, de ne pouvoir joindre que la messagerie ou de mails restés sans réponses.

Par le biais d'un transfert d'appels, les appels téléphoniques de la ligne fixe et du portable des deux bâtiments arrivent sur un portable géré par la directrice.

Les jours de classe les appels ne sont traités qu'au moment des récréations ou des temps d'autonomie des élèves. La priorité reste l'apprentissage des élèves, avant la gestion des appels téléphoniques. Lorsque la classe de la directrice est en sortie scolaire, un autre enseignant a la charge du téléphone. Cette année, lors de la sortie à Lascaux de la classe de Madame Lyraud le 2 juin, cette organisation n'a pas été mise en place par oubli. Les appels de cette journée n'ont donc pas pu être traités comme d'habitude, ce qui demeure un cas exceptionnel.

Les jours où Mme Lyraud n'est pas déchargée (c'est-à-dire lorsqu'elle est en classe), les mails sont gérés par la directrice hors des temps d'apprentissages des élèves, des temps de surveillance des récréations, des réunions et des RDV parents. Les réponses ne sont donc pas instantanées mais elles ont lieu tout de même dans la journée ou au plus tard le lendemain.

Contrairement au collège/lycée, il n'y a pas de secrétariat ou de bureau de la vie scolaire dans les écoles primaires.

La séance est levée à 19h15.

La présidente du conseil d'école

La secrétaire de séance

Mme Lyraud

Mme Mortessagne